

## Fonctionnement

Le service social est saisi dans le cadre du libre choix du patient, son adhésion est nécessaire.

En cas d'impossibilité à donner son consentement, la situation est évaluée en équipe pluridisciplinaire, dans le respect des règles éthiques et déontologiques.

L'équipe du service social est soumise aux règles du secret professionnel, sauf dérogations légales.

Pour chaque demande, l'assistante sociale rencontre votre médecin hospitalier, pour adapter l'action sociale à votre parcours de soins.

Centre Hospitalier Edmond Garcin  
179 avenue des sœurs Gastine, BP 61360  
13677 Aubagne cedex  
Téléphone : 04.42.84.70.00  
Site Internet : [www.ch-aubagne.fr](http://www.ch-aubagne.fr)

## Présentation du service

Le Service Social se situe au 1er étage du pavillon Lafond, face à l'entrée des urgences



## Le personnel du service

Responsable du service :  
Mme GOVERNALE, cadre socio-éducatif

### Assistants Sociales :

Mme PELLEGRINI  
Mme LACHAIZE  
Mme NGUYEN

### Adjointe Administrative :

Mme GRAMMATICO

☎ : **04 42 84 75 66**

Mme FABRE  
Assistante sociale à la Maison du Parc  
et sur L'Equipe Mobile de Gériatrie  
☎ : 04 42 84 70 42



Centre Hospitalier Edmond Garcin d'Aubagne

# SERVICE SOCIAL HOSPITALIER



Téléphone : 04 42 84 75 66

☎ Plus d'informations sur  
notre site Internet  
[www.ch-aubagne.fr](http://www.ch-aubagne.fr)

## POUR QUI ?

- ⇒ Vous êtes hospitalisé ou en consultation
- ⇒ Vous avez besoin de soins sur l'hôpital
- ⇒ Votre retour à domicile n'est pas possible et votre médecin hospitalier vous a prescrit une orientation vers un centre de soins de suite à la sortie de votre hospitalisation (voir brochure SSR)
- ⇒ Vous avez perdu votre autonomie et vous souhaitez savoir si vous pouvez prétendre à une aide à domicile
- ⇒ Vous êtes en difficulté et vous n'avez pas de couverture sociale et/ou mutuelle, adressez-vous à la PASS, qui se situe dans les locaux du service social (voir brochure PASS)

## COMMENT ?

### L'équipe du service social peut être appelée :

- ⇒ Par votre médecin hospitalier
- ⇒ Par vous même
- ⇒ Par un organisme extérieur

Vous pouvez contacter l'adjointe administrative aux heures d'ouverture du secrétariat social au :

**04 42 84 75 66**

Vous pouvez vous présenter aux heures d'ouverture de l'accueil du service social.

Toute consultation avec une assistante sociale se fait sur rendez-vous pris au secrétariat ou lors de sa visite dans les unités de soins .

## QUAND ?

### Le Service Social vous accueille :

- le **lundi** et **mardi** de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Le **mercredi** de 9h à 12h
- Le **jeudi** de 14h à 16h
- Le **vendredi** de 9h à 12h

En période de vacances scolaires les horaires peuvent être modifiés



**Pour les patients hospitalisés,** une assistante sociale sera présente dans les unités de soins :

MEDECINE INTERNE  
les Mardi et Jeudi après-midi

COURT SEJOUR GERIATRIQUE  
les Lundi et Mercredi après-midi

CARDIOLOGIE / PNEUMOLOGIE  
les Mardi et Jeudi après-midi

LES AUTRES UNITES DE SOINS  
sur appel du médecin ou  
du cadre soignant

